

# A.P.M.E.P.

## VOTES 1977

L'A.P.M.E.P. se sent forte de ses 12 000 adhérents. Certes, tous ne peuvent participer à toutes ses activités régionales ou nationales. Mais tous sont concernés par son action.

Le vote pour le Comité national conduit à déterminer la politique de l'Association la plus conforme aux intérêts de tous. Un tel vote est particulièrement important à un moment où une réforme risque de modifier profondément les structures, le contenu et les méthodes de notre enseignement.

D'autre part, la représentativité de l'A.P.M. est d'autant plus reconnue, et son efficacité d'autant plus assurée, que le nombre de votants est plus grand.

Il est donc de l'intérêt de tous que chacun participe au vote.

### **VOUS ÊTES TOUS CONCERNÉS. VOTEZ !** **Votez avant le 30 avril 1977**

Lisez attentivement les pages qui suivent. Votre vote engage l'avenir de notre Association.

Les votes seront dépouillés par le Centre de Calcul de l'Ecole Normale Supérieure de Saint-Cloud ; nous remercions les responsables de ce Centre de Calcul de mettre leur service à la disposition de l'APMEP.

Les résultats seront publiés dans le Bulletin n° 309.

Sommaire :
------------

- I. Modalités
- II. Rapport d'activité, par P.L. Hennequin
- III. Compte rendu financier, par G. Gribonval
- IV. Renouvellement partiel du Comité National

Liste des candidats

Déclarations de candidature

# I MODALITÉS

1°) Prenez connaissance (voir ci-après) du rapport d'activité, du compte rendu financier, de la liste des candidats, des déclarations de candidature.

2°) Remplissez le bulletin de vote.

3°) Introduisez le bulletin de vote dûment rempli dans l'enveloppe bleue qui ne doit porter aucune mention manuscrite et cachetez-la.

4°) Introduisez l'enveloppe bleue dans l'enveloppe bulle portant l'adresse de A. POLY.

5°) Inscrivez sur cette enveloppe bulle vos nom, prénom, numéro d'adhérent APMEP, adresse, signature.

6°) Cachetez, affranchissez à 1 F et postez dès que possible, même si la date limite ci-dessous vous semble encore lointaine.

DATE LIMITE D'ENVOI : 30 AVRIL 1977
-------------------------------------

# II RAPPORT D'ACTIVITÉ

Par suite de circonstances indépendantes de sa volonté, le nouveau Bureau National n'a pris ses fonctions que le 19 septembre. Comme, en fait, s'y sont retrouvés presque tous les membres de l'ancien Bureau dont le mandat n'était pas expiré, son action a continué celle de l'ancien, conformément aux vœux du Comité National, et s'est développée sur deux plans : celui de la conjoncture immédiate et celui de la politique à plus long terme. Le Bulletin National en a rendu compte régulièrement dans la Vie de l'Association et nous y renvoyons tous ceux qui trouveraient trop bref ce rapport.

Rappelons une fois de plus que les commissions nationales sont les organismes de travail de l'A.P.M.. C'est là que sont étudiés les problèmes spécifiques et c'est après cette étude que le Comité National peut décider et que le Bureau peut agir et répondre aux questions. Une commission nationale devrait avoir son équivalent dans chaque Régionale, l'animateur régional étant naturellement membre de la Commission Nationale. Certes, il n'a pas été possible de mettre en place partout cette structure à deux niveaux mais les progrès sont encourageants.

## 1. L'action conjoncturelle

La Commission *Elémentaire et Maternelle* a travaillé sur les projets ministériels de programme des premières années de l'enseignement élémentaire et a réussi, en collaboration avec la COPIRELEM, commission étudiant dans les I.R.E.M. les problèmes de l'Enseignement Elémentaire, à obtenir une seconde rédaction plus proche de nos objectifs.

La commission du *premier cycle* s'est trouvée confrontée à la mise en place de la réforme Haby et a éprouvé des difficultés à faire la synthèse de ses différentes tendances : fallait-il refuser radicalement toute consultation sur les programmes ou indiquer clairement, sans l'engager davantage, les conceptions de l'A.P.M.E.P. sur les objectifs de l'enseignement du premier cycle et la rédaction par "noyaux-thèmes" des programmes ? Le Bureau National a échangé plusieurs lettres avec le Ministère et le Doyen de l'Inspection Générale et a réaffirmé chaque fois les principes de la Charte de Caen. La commission a élaboré un texte sur le problème délicat des horaires : alors que le Cabinet du Ministre nous avait promis, à la suite du succès de la pétition nationale, en mai 1976, un horaire de 4 heures pour chaque élève dans le premier cycle, la Direction des Collèges revient à un horaire de 4 heures pour le professeur de mathématiques, du moins dans les classes de 24 élèves.

Notre Association ne peut prétendre à elle seule mener la lutte contre une réforme aussi néfaste ; le Bureau National a donc développé les relations tant avec les Syndicats qu'avec les autres Associations de spécialistes. Celles-ci ont décidé de concrétiser leurs positions communes dans un texte et de le diffuser largement dans l'opinion publique.

La commission du *second cycle* souhaite définir et charpenter un enseignement moins contraignant que celui qu'imposent les actuels programmes. Une conception par "noyaux-thèmes" exige que tous les adhérents de l'Association participent à sa mise en oeuvre ; elle permet d'ailleurs à tous de le faire en apportant leur idées. Le Bureau souhaite aider les Régionales à impulser en ce sens le travail des I.R.E.M. La commission souhaite aussi avoir une position de critique positive vis-à-vis du baccalauréat et en particulier des épreuves actuelles. Il appartient aux Régionales ou même à de petits groupes locaux de faire une analyse critique des énoncés, de dénoncer les acrobaties de barème qui tendent parfois à cacher le volume excessif de certains textes, de rappeler que les épreuves doivent être à la portée des candidats et ne pas tomber dans la fausse prétention.

Le Bureau a entrepris plusieurs démarches auprès de l'Inspection Générale, tant sur ce problème des sujets d'examen que sur les abus signalés par les collègues lors d'inspections.

La commission *Enseignements Techniques courts* prépare une brochure pour faire connaître les problèmes que posent ces enseignements. Une campagne de recrutement est indispensable dans ce secteur où de nombreux collègues peuvent nous apporter leur expérience de la pluridisciplinarité, source de nombreux thèmes.

La commission *Formation des Maîtres* prend acte de l'incapacité du Ministère à mettre en place une réelle formation initiale des maîtres pourtant annoncée depuis dix ans. Elle a fait une enquête sur la situation de la forma-

tion à l'Université et précisé ses objectifs à long terme en développant en particulier les relations avec les spécialistes des Sciences de l'Éducation. A sa demande, le Bureau National est intervenu pour demander une formation effective pour les maîtres de la voie III recrutés comme PEGC et pour les adjoints d'enseignement recrutés comme certifiés. Le Bureau s'est aussi indigné de la nouvelle réduction du nombre de postes au C.A.P.E.S. et à l'agrégation.

La commission *Formation Permanente* a entrepris un important travail d'information au sein de l'Association. Elle participe activement à la préparation des Journées de Limoges.

La commission des *Manuels scolaires* a poursuivi son travail d'analyse et cherche encore des bonnes volontés car la tâche à accomplir est immense. Elle a attiré l'attention des adhérents sur les dangers de la circulaire ministérielle du 9 juillet 1976. Le Bureau a nettement fait savoir au Ministère que nous invitons nos adhérents à exclure tout choix de manuels scolaires nouveaux pour la rentrée 1977.

Aux Journées de Rennes, plusieurs collègues avaient souhaité ranimer la commission *Informatique*. Celle-ci s'est donc réunie et a élaboré, en plusieurs séances de travail, une brochure qui rassemblera une série d'articles consacrés à l'utilisation de petites machines ou de mini-ordinateurs dans les classes et aux apports de l'Informatique à l'enseignement des mathématiques.

La commission des *publications* a effectué un travail considérable en publiant 6 brochures nouvelles en 1976 et 3 en 1977. D'ores et déjà, deux sont en chantier pour 1978. La nouvelle politique adoptée l'année dernière nous permet de mieux nous adapter à la demande justement diversifiée de nos adhérents, en particulier ceux du premier degré dont nous ne nous préoccupons qu'épisodiquement jusqu'à présent, mais aussi tous ceux qui désirent approfondir tel ou tel point mathématique ou développer tel ou tel thème avec leurs élèves.

La commission du *dictionnaire* a poursuivi son travail et nous disposons maintenant grâce à elle d'un fichier étendu (148 notices).

Le Bureau a apporté une attention particulière cette année au recrutement de nouveaux membres ou au retour à l'Association de ceux qui, souvent par négligence, l'ont quittée. En participant massivement, par la diffusion de la brochure éditée à cet effet, à la campagne d'adhésion de Février-Mars, nos adhérents ont montré l'importance qu'ils attachaient à être nombreux pour être forts.

## 2. La politique à long terme

Notre Association existe depuis plus de soixante ans et a vu défilier Ministres et Réformes ; la plupart de ses membres sont jeunes et ont encore une longue carrière devant eux. Il est donc important que nous poursuivions une réflexion sur l'évolution nécessaire de notre enseignement mathématique face au développement rapide des sciences et des techniques et aux mutations de notre Société.

Devant le refus du Ministère de faire revivre une commission chargée d'étudier l'enseignement des mathématiques, l'A.P.M.E.P. a invité les

I.R.E.M., la Société Mathématique de France, le Comité National des Mathématiciens, l'Union des Professeurs de Spéciales à créer la "Commission Permanente de Réflexion sur l'Enseignement des Mathématiques". La CO.P.R.E.M. a consacré sa première année d'existence à définir sa mission, ses objectifs, ses méthodes de travail, et la Vie de l'Association en a rendu compte. Elle a un rôle important de coordination à jouer et l'A.P.M.E.P. veillera à ce qu'elle prenne en compte le travail de tous ceux qui participent à une recherche didactique.

Chaque année, nos Journées Nationales approfondissent un thème nouveau avec l'aide de spécialistes compétents, et les graines alors semées peuvent germer au sein des Régionales, des séminaires et colloques nationaux, des I.R.E.M., pour finalement porter des fruits dans nos classes.

Cette année, en outre, le Congrès international de Karlsruhe, où 150 membres représentaient notre Association après une très sérieuse préparation, nous a permis de nous enrichir de nombreuses expériences étrangères.

Les Journées de Rennes ont développé un thème déjà effleuré aux Journées d'Orléans et nous permettent de fonder notre réflexion sur les derniers acquis de la psychopédagogie et de la psychosociologie.

Les Journées de Limoges nous ouvriront au monde du travail. Nous avons encore un effort considérable à accomplir afin de faire cesser la toute puissance du diplôme initial.

Mais la réflexion ne suffit pas ; il est nécessaire d'en faire le point, à la fois pour dégager un consensus majoritaire au sein de l'Association, puis pour faire connaître nos positions sous une forme condensée et maniable à tous ceux qu'elles peuvent intéresser : responsables d'autres Associations, de syndicats, de parents d'élèves, administrateurs, parlementaires ou élus locaux, journalistes.

La Charte de Caen date de cinq ans. Il semble raisonnable au Bureau de publier fin 1977 une "charte de l'A.P.M." faisant suite à celles de Chambéry et de Caen qui guident encore notre politique.

L'élaboration d'une telle charte est l'affaire de tous. Un premier colloque national réunit, avec le Comité National, les représentants des Régionales les 5 et 6 Mars 77 et c'est sur une première rédaction que doivent se mettre au travail, par petits groupes, tous nos adhérents. Une seconde réunion, au cours des Journées de Limoges, permettra d'élaborer un texte définitif qui sera ensuite soumis au vote de tous les adhérents.

\*  
\*       \*  
\*

Il ne m'a pas été possible de citer dans ce rapport tout le travail qui a pu être accompli à tel ou tel échelon. Notre Association est très vivante et sa vie résulte de la participation de tous. Arrivant au terme de mon mandat, je tiens à exprimer ma reconnaissance à tous ceux qui ont oeuvré avec nous. Je ne l'aurais pas accepté si je n'avais su l'aide sympathique et chaleureuse que chacun voulait bien m'apporter. Je dois dire que je n'ai pas été déçu et que je sors enrichi de cette expérience.

Le 15 Février 1977  
P.L. HENNEQUIN

# III COMPTE RENDU FINANCIER POUR L'ANNÉE 1976

par Gilbert GRIBONVAL

Recettes		Dépenses	
● Cotisations et abonnements	774 007,26	● Frais d'impression :	
● Ventes de Bulletins et Math-Annales	2 152,25	5 Bulletins	322 001,23
● Recettes brutes de publicité	42 480,00	Millésime 75	7 640,00
● Ventes de brochures :		CUEEP	15 150,00
Hasardons-nous	26 620,90	Substitutions ...	5 500,00
Savoir minimum fin 3e	43 010,00	Savoir minimum fin de 3e	38 850,00
CUEEP	12 213,10	Hasardons-nous	20 850,00
Substitutions et groupes symétriques	2 508,85	Elem-Math II	10 000,00
Mots I	15 047,00	Mots III	31 385,75
Mots II	17 923,00	Extraits : Bulletin 295	5 218,75
Mots III	6 227,00	Index 76 du dictionnaire	15 450,00
Elem-Math I	2 878,00	Maths-Annales 76	12 000,00
Elem-Math II	3 314,00	● Frais de port, routage, timbrage, encartage	162 024,98
Dictionnaire	4 582,00	● Frais de papeterie, formulaires Journées de Rennes, matériel de vote, bulletins d'adhésion, cartes d'appel de cotisations	38 906,61
Cours APM Topologie	2 374,00	● Frais de gestion	29 359,26
Probabilités	1 315,00	● T.V.A.	17 770,00
Carrés magiques	2 658,00	● Traitements employés	18 390,70
Musique ...	612,00	● Sécurité Sociale	6 861,00
Maths à l'école élémentaire	1 663,00	● Ristournes aux Régionales	30 891,00
Angles } Logique }	835,00	● Frais de réunions de Bureau, Comité, Commissions, séminaire, inter-régionales	69 337,42
Brochures diverses	2 979,65		
	<hr/>		
Total	965 400,01	Total	857 586,70
Report du 1er Janvier 1976	128 714,99	A reporter au 1er Janvier 1977	236 528,30
	<hr/>		<hr/>
	1 094 115,00		1 094 115,00

*Quelques commentaires :*

## Recettes

La cotisation est modulée, depuis le 1er janvier 1976, selon trois catégories. Cela s'est traduit par une augmentation moyenne du montant de la cotisation. L'abonnement a été porté, à la même date, de 60 F à 80 F (pour les non-membres de l'APMEP). Il en résulte une augmentation des recettes de cotisations et abonnements.

Comme il était prévu dans le rapport financier de 1975, les recettes brutes de publicité ont été réduites, revenant à leur niveau de 1974, et devraient se stabiliser à ce niveau.

Les recettes sur les ventes de brochures sont en nette progression. Cette progression est en liaison directe avec l'augmentation du nombre de brochures réalisées. Ces recettes sont bien sûr compensées en grande partie par les frais d'impression et d'expédition de ces brochures.

#### Dépenses

L'augmentation globale des frais d'impression est la conséquence normale de la politique de publications plus nombreuses : l'A.P.M.E.P. a publié, en 1976, six brochures nouvelles.

Les frais d'expédition ont subi la hausse de 30 % des tarifs postaux, depuis le 1er août 1976. De gros frais d'envois sont dus à la diffusion des brochures parues en 1976, ce qui traduit le succès de ces brochures. De plus, les frais d'expédition du dernier Bulletin de 1975 n'ont été réglés qu'en 1976.

#### Bilan

L'excédent de recettes permet donc de poursuivre la politique, déjà appliquée, de publications de brochures nombreuses.

## IV RENOUVELLEMENT PARTIEL DU COMITÉ NATIONAL

- L'appel aux candidatures a été fait aux Régionales par le Comité d'octobre, et par le Bulletin de Décembre 1976 (n° 306).
- P.L. Hennequin a reçu treize candidatures \*.
- Le Comité du 16 janvier 1977 a rangé les candidats par tirage au sort ; il a également désigné, parmi ces candidats, les quatre noms qu'il recommande aux suffrages des électeurs, conformément à l'article 3 bis du règlement intérieur :

*Le Comité, pour éviter une trop grande dispersion des voix et assurer la représentation de toutes les catégories, propose aux suffrages de l'Assemblée Générale, pour le développement du Comité, une liste de trois noms au moins et de cinq noms au plus.*

---

\* Depuis lors, l'une de ces treize personnes a retiré sa candidature.

# Liste des candidats

Ces quatre noms sont présentés en tête, dans l'ordre induit par le tirage au sort.

Voici les quatre candidats présentés par le Comité National :

PATALANI Marie-Thérèse, P.E.G.C.

BLOCH Colette, maître-assistant

MAURIN Roger, instituteur

VETTICOZ Jean, P.E.G.C., conseiller en formation continue

Suite de la liste des candidats :

ZEHREN Christiane, détachée au C.R.D.P. de Nice

CARMAGNOLE Maurice, instituteur

CARRIER Jean, professeur de lycée classique

LASSAVE Claude, P.E.G.C.

ZANNI Roger, professeur de lycée technique

BALACHEFF Nicolas, professeur détaché à l'I.N.P. de Grenoble

LEVEILLEY Michel, professeur de lycée classique

GLAYMANN Maurice, directeur d'I.R.E.M.

Les élections se dérouleront uniquement par correspondance, et conformément à l'article 6 des statuts.

## Déclarations de candidature

Marie-Thérèse PATALANI, P.E.G.C. Marseille

*Candidature soutenue par la Régionale d'Aix-Marseille.*

J'enseigne les mathématiques dans le premier cycle aux élèves dits les plus "défavorisés" ; pour cette raison, je suis chaque jour plus consciente de trahir ma vocation d'éducateur, en me faisant la complice d'un enseignement qui a perdu de vue sa finalité véritable, à savoir former les citoyens de demain, en les rendant aptes à assumer leur vie professionnelle et culturelle.

Je souhaite militer au sein de l'Association avec les objectifs suivants :

— Oeuvrer pour une réelle rénovation pédagogique où la mathématique serait vécue par les élèves et non subie comme elle l'est le plus souvent.

— Permettre à cette discipline de retrouver sa dimension originelle, en agissant pour qu'elle redevienne un instrument indispensable de la connaissance, et pour que chacun la ressente comme telle.

— Aider à l'acquisition de meilleures conditions de travail pour les enseignants, quant à la réduction des effectifs et à l'amélioration de la formation des maîtres.

— Apporter une aide aux collègues "isolés" que le découragement a conduits, pour la plupart, à un immobilisme inquiétant.

**Colette BLOCH**, maître-assistant à l'Université de Poitiers  
*Candidature présentée par la Régionale de Poitiers.*

Participant depuis plusieurs années à la préparation des candidats au CAPES de mathématiques, ainsi qu'aux travaux de l'IREM de Poitiers, je me suis particulièrement intéressée à la formation des maîtres.

Je suis entièrement d'accord avec les positions de l'APM, qui souligne toujours avec raison l'importance de la formation initiale et permanente des maîtres, sous le double aspect scientifique et pédagogique. C'est la condition d'une véritable rénovation de l'enseignement des mathématiques, qui doit viser à former le mieux possible le plus grand nombre d'élèves possible — et non pas à servir d'instrument de sélection.

Dans le contexte actuel, la mobilisation de toutes les bonnes volontés est nécessaire pour faire connaître et soutenir l'action menée par le Bureau et le Comité National de l'APM. C'est dans cet esprit que je pose ma candidature au Comité National.

**Roger MAURIN**, Instituteur, Le Puy (43)  
*Candidature appuyée par la Régionale de Clermont-Ferrand.*

C'est grâce à la publication des Chantiers de Pédagogie Mathématique éditée par la Régionale Parisienne, fin 68, que j'ai réalisé que la mathématique n'était pas une science figée, contrairement à ce que mes études secondaires, déjà lointaines, avaient pu me laisser supposer.

Malgré les nombreuses et inévitables bavures, la mise en place d'un enseignement mathématique à l'école primaire est intervenue comme un puissant catalyseur favorisant la réflexion des maîtres et la remise en cause d'habitudes sclérosantes.

Pour moi-même, cette première étape, comme on l'a appelée alors, m'a obligé à sortir du ghetto intellectuel dans lequel j'étais enfermé et à considérer l'élève avec d'autres yeux. Désormais, le jeune enfant est appelé à exercer très tôt une activité mathématique. Il n'est pas un contenant qu'il convient de livrer bien rempli au premier cycle mais un homme potentiel à qui l'école doit permettre de développer toutes les virtualités qu'il porte en lui, y compris celles d'ordre mathématique.

Depuis 5 ans, je travaille au sein de l'équipe premier degré de l'IREM de Clermont-Ferrand. J'y ai rencontré des collègues de tous les ordres d'enseignement, travaillant en marge des rapports hiérarchiques habituels, engageant leur savoir, leur réflexion, leur expérience, ... dans la réalisation de projets définis en commun et accomplissant pleinement leur tâche de formateurs en même temps qu'ils participent à leur auto-formation.

Je souhaite que de tels foyers de travail et de réflexion se développent et se généralisent. Je souhaite une école vivante et évolutive. Je pose ma candidature au Comité de l'APMEP où je m'efforcerai, si je suis élu, d'apporter ma modeste contribution à l'oeuvre entreprise.

**Jean VETTICOZ, P.E.G.C., Conseiller en Formation Continue à Sarcelles**  
*Candidature soutenue par la Régionale Parisienne.*

Trésorier de la Régionale Parisienne depuis cinq ans et membre de la Commission Nationale "Formation Permanente", je suis actuellement Conseiller en formation continue, chargé de coordonner l'expérimentation C.A.P. par "Unités Capitalisables" pour les adultes à Sarcelles.

Je pose ma candidature au Comité National pour participer au travail de notre association conformément à l'esprit de la Charte de Caen. De plus, je souhaite oeuvrer pour :

- que nos collègues de l'école élémentaire se sentent plus à l'aise dans notre association,
- que nous défendions la place de l'Enseignement Public au sein de la formation permanente,
- que tout enseignant puisse exercer à la fois en formation initiale et en formation pour adultes dans le cadre de son service normal,
- que l'APMEP poursuive ses contacts avec les associations des autres disciplines.

**Christiane ZEHREN, détachée au C.R.D.P. de Nice**  
*Candidature soutenue par la Régionale de Nice.*

Ayant enseigné 10 ans dans le premier et le second cycle, et travaillé à la Régionale de Toulouse comme membre du bureau puis présidente, notamment lors des Journées de Toulouse, j'ai été détachée au Centre Régional de Recherche et de Documentation Pédagogique de Nice. Depuis, je participe à diverses équipes de recherche notamment en quatrième.

Elue au Comité National de l'APM, j'ai été chargée au Bureau National du Secrétariat aux Régionales de 1971 à 1975. Durant cette période j'ai pris une part active aux actions entreprises par le Bureau National, notamment à :

- la rédaction de la Charte de Caen,
- l'action contre la démesure et les difficultés des programmes de quatrième et troisième, action qui a abouti à la circulaire de février 1973,
- la lutte pour des horaires de mathématiques décents et des programmes allégés,
- le soutien sans défaillance des IREMS, mais avec toute liberté de jugement, de critique et d'action.

J'ai également assuré la présidence de la Régionale de Nice.

Aujourd'hui, c'est ainsi que je suis :

- plus que jamais désireuse de promouvoir ce qui s'est révélé bon dans la réforme en luttant contre ses excès, et de proposer, par des programmes noyaux-thèmes, un enseignement mieux adapté à chaque élève,

— confiante dans une APM expression de la "base", soucieuse des conditions dans lesquelles travaillent les maîtres et d'un enseignement vivant des mathématiques.

Alors que se rédigent des projets de programme de quatrième-troisième, je lutterai si je suis élue pour des programmes réalistes et simples, constitués à partir des acquis de sixième-cinquième, rédigés avec un seul souci : non pas "la" mathématique (quelque plaisir que j'y puisse trouver), mais nos élèves. Toute mon action sera déterminée par le voeu qu'il soit permis aux maîtres des divers degrés d'exercer, dans la conscience de leurs responsabilités, leur métier avec satisfaction et plaisir.

**Maurice CARMAGNOLE, Directeur d'Ecole Publique, Pierrefeu-du-Var**  
*Candidature soutenue par la Régionale de Nice.*

Je suis instituteur depuis 1946, et pour des raisons personnelles mes études supérieures de mathématiques ne m'ont pas incité à quitter l'enseignement primaire.

En ce qui concerne ma candidature au Comité National, il ne s'agit évidemment pas d'examiner un rapport de forces, car nul n'y est l'adversaire d'un autre, mais on y trouve actuellement CINQ instituteurs, QUATRE professeurs d'E.N. ou I.D.E.N., SEIZE professeurs de Lycée, HUIT professeurs de CES-CEG ... Aucun d'entre eux n'est muet ni grand timide, de sorte qu'on y entend parler vingt-quatre fois de l'enseignement secondaire pour neuf fois du primaire.

Il me semble que l'enseignement fondamental devrait bénéficier d'une représentation plus importante, d'une part pour insister encore et toujours sur le besoin de formation mathématique de cette catégorie de personnel, et d'autre part pour apporter un esprit et des méthodes de travail que les professeurs de premier et de second cycle connaissent encore trop peu, alors que nous gagnerions à tout mettre en commun.

J'ai conduit quelques expériences à ce sujet, dans l'Est du département du Var. Je suis convaincu qu'il serait utile d'en confronter les conclusions avec celles qu'ont pu provoquer des actions plus officielles. Je proposerai aussi un plan d'action national où l'APM, comme le fait depuis des décades le Groupe des Educateurs Freinet (dont je ne fais pas partie), prendrait en charge la formation pédagogique et mathématique de ses membres sans engagement financier important.

Cela s'est fait, sans doute, et les régionales qui en tirent fierté le doivent à quelques animateurs que nous connaissons bien.

Mais je pense à une structuration plus fine et plus étendue du territoire national, par la constitution d'équipes de recherche, chacune centrée sur un établissement de premier cycle et réunissant, sous la conduite d'un professeur de mathématiques, tous les instituteurs des écoles tributaires.

La recherche y concernerait les thèmes abordés en école primaire ou en sixième et cinquième (entre autres les thèmes proposés par les brochures éditées par l'APM), dans l'esprit du travail de groupe, dans l'optique des activités de la classe, mais avec la possibilité d'étendre chaque question abordée en vue de l'accès des maîtres à une culture mathématique qui leur fait cruellement défaut.

Cette action conduirait en outre, vers l'APM, nombre d'instituteurs qui ne se sentent pas encore concernés par son activité.

Si nous voulons abattre les monolithes, nous devons aussi bien en grignoter les bases qu'asséner des coups sur les sommets.

**Jean CARRIER, Professeur au Lycée du Parc, Lyon**  
*Candidature soutenue par la Régionale de Lyon.*

Je tiens tout d'abord à préciser que je partage les vues de l'actuel Comité de notre Association.

Si je suis élu au Comité National, je m'engage à m'intéresser plus particulièrement aux deux points suivants :

- Noyaux-Thèmes et Travail indépendant ;
- Nouveaux programmes de l'école élémentaire.

Je participe depuis trois ans à l'expérience nationale sur le travail indépendant. Je pense que l'APM doit s'intéresser à cette méthode pédagogique d'abord parce que sa pratique se généralisera à plus ou moins longue échéance, mais surtout parce qu'elle me semble être très appropriée à l'enseignement des mathématiques par noyaux-thèmes. Les collègues de mathématiques engagés dans cette expérience se heurtent tous aux mêmes difficultés, à savoir : la densité et la conception linéaire des programmes, le manque de documents traitant d'un thème donné. Comme il existe une volonté officielle de mettre en oeuvre la pratique du travail indépendant, ne pouvons-nous pas en profiter pour faire accepter la notion de noyaux-thèmes ?

Je fais partie de l'équipe élémentaire de l'IREM de Lyon. La lecture de l'avant-projet de programme pour le cycle préparatoire m'a laissé une grande inquiétude quant à l'avenir. Il faut que notre association soit très vigilante sur les contenus et surtout l'esprit de ces nouveaux programmes. Elle doit être prête à peser de tout son poids, si nécessaire. Nous devons tenir compte de l'actuel sentiment d'insécurité des maîtres de l'école élémentaire face aux mathématiques, et rendre prioritaire la poursuite des efforts de l'APM dans leur direction.

**Claude LASSAVE, P.E.G.C. à Toulouse**  
*Candidature soutenue par la Régionale de Toulouse.*

Je suis ancien membre du Comité National où des personnalités désintéressées et dynamiques m'ont appris à travailler et permis de le faire dans :

- la Charte de Caen,
- la définition de "Noyaux-Thèmes" (cf. séminaire de Melun de septembre 1973 : Bulletin n° 291),
- la recherche d'un enseignement par objectifs ...

Le Bureau National m'a fait confiance pour la réalisation de la brochure "A la recherche du noyau des programmes du premier cycle (savoir minimum en fin de troisième)". L'IREM de Toulouse, où je suis animateur, et une commission nationale APMEP-inter IREM ont permis la réalisation de cette tâche.

Pour tout cela, que l'APMEP soit remerciée.

Aujourd'hui, membre de la Commission premier cycle APMEP et de celle inter IREM, face aux dangers de la réforme Haby et soucieux de communiquer, *par des réalisations concrètes*, à l'ensemble des enseignants de mathématiques ma conviction d'un changement possible et profond de nos comportements, méthodes et contenus, je pose ma candidature au Comité National.

**Roger ZANNI, Professeur au L.T.E. J. Bart, Grenoble**

La réforme continue à soulever des polémiques. Il serait regrettable pour les jeunes qu'on en revienne à une mathématique strictement utilitaire aux finalités étriquées.

Conformément à ce que l'APMEP réclame :

— tous les 4 ans, une retouche des programmes tenant compte des expériences de chacun doit être faite ;

— une évolution dans le système pédagogique (noyaux-thèmes, etc...) doit être expérimentée avec toutes les précautions requises.

Les mathématiques doivent certes aider les autres matières (non seulement la physique, mais aussi l'économie, etc...) elles doivent aussi permettre le développement culturel d'un individu. Elles ne seront une aide efficace pour la formation permanente que si elles ont été bien introduites en formation initiale. Le projet gouvernemental est en cela inacceptable.

C'est pourquoi je suis d'accord avec la ligne actuelle de l'APMEP et entend poursuivre l'effort entrepris notamment en ce qui concerne la remise à jour des finalités déjà étudiées à Caen, l'action à mener pour une amélioration de notre enseignement (formation des maîtres, contenu des programmes, etc...).

**Nicolas BALACHEFF, Professeur certifié détaché à l'Institut National Polytechnique de Grenoble**

*Candidature soutenue par la Régionale de Grenoble.*

J'assure à Grenoble diverses tâches d'enseignement, à l'Université, et en particulier un enseignement d'informatique pour les professeurs du second degré.

Par ailleurs, je participe à la formation des instituteurs, par un cours en deuxième année de formation professionnelle à l'Ecole Normale, ce qui a renforcé ma conviction de l'importance de la formation initiale et continue des maîtres. C'est dans ce sens que j'essaie d'orienter l'activité de la Régionale APMEP de Grenoble dont je m'occupe depuis quelques mois.

La formation continue est, pour tous les enseignants, un besoin et un droit dont ils sont, pratiquement, privés actuellement.

Il faut que soit soutenue et reconnue la recherche pédagogique en mathématiques, dont les apports à l'enseignement et à la formation des maîtres sont essentiels :

— soutenue, en donnant le moyen aux enseignants du premier degré et du second degré de participer à cette recherche. Pour cela, il faut permettre aux structures actuelles de jouer pleinement leur rôle. Par ailleurs, il serait légitime que les enseignants demandent que soient pris en compte les résultats de leurs travaux ;

— reconnue, en lui donnant, au sein des universités, la place et les statuts auxquels a droit toute recherche scientifique. En particulier, par sa reconnaissance en tant que telle par les instances nationales : universitaires (comité consultatif des universités) et du C.N.R.S. (comité national).

Par ailleurs, ma candidature a pour but de renforcer les liens indispensables entre la Régionale et le Comité National, afin d'y être l'écho, sur les problèmes essentiels, des adhérents de l'Académie de Grenoble.

**Michel LEVEILLEY, Professeur au Lycée Bréquigny de Rennes**

Secrétaire de la Régionale de Rennes depuis trois ans, je pose ma candidature au Comité National pour y représenter l'Ouest, qui n'y est pas encore, et collaborer en accord avec les orientations du Bureau National aux travaux entrepris par notre Association.

Nous devons lutter :

- pour l'amélioration de la formation initiale et permanente des maîtres, aussi bien sur le plan pédagogique que scientifique ;
- pour que la recherche pédagogique soit reconnue et très largement développée ;
- pour que toute réforme s'appuie sur de larges expérimentations long-temps poursuivies et analysées ;
- contre le rôle sélectionniste que certains veulent donner aux mathématiques.

L'APM doit poursuivre et accentuer son effort de diffusion, d'information et de réflexion près de tous ses adhérents par l'intermédiaire de Régionales et Départementales suffisamment actives et dynamiques.

**Maurice GLAYMANN, Directeur de l'IREM de Lyon**

Par deux fois déjà, j'ai été élu au Comité National de l'APMEP (1965-1968) et (1970-1973).

Au cours de mon premier mandat, après avoir été Président de la Régionale de Lyon, j'ai accédé à la suite de mon ami Paul VISSIO à la Présidence de l'APMEP (1966-1968).

Lors de mon second mandat et au-delà, j'ai été Directeur du Bulletin de notre Association, prenant une fois encore la suite de P. Vissio (1972-1975).

Membre de la Commission Lichnérowicz depuis sa création (1967), j'ai toujours œuvré pour la réforme de notre enseignement ; je dirige l'IREM de Lyon pour un an encore et retrouverai ainsi bientôt mon entière liberté ; je souhaite de nouveau offrir mes services à l'APMEP : j'ai trouvé au sein de l'Association une force vive et profonde me permettant d'aller de l'avant en y puisant réconfort tant sur le plan de ma profession (qui est ma vocation) que celui de l'amitié (qui est une de mes raisons d'espérer).

En faisant acte de candidature, je déclare adhérer pleinement à la politique actuelle du Président, du Secrétaire Général et du Bureau de l'APMEP.

*La Régionale de Lyon, informée trop tard de cette candidature, n'a pas pu transmettre au Bureau National son soutien dans les délais prévus. Ce soutien n'en est pas moins acquis à Maurice GLAYMANN.*

# **RECRUTEMENT DE NOUVEAUX MEMBRES**

**avez-vous pensé à donner à un  
collègue n'adhérant pas encore à  
l'A.P.M.E.P. la**

**PLAQUETTE DE PRESENTATION  
de l'A.P.M.E.P.**

**(brochure rose)**

**insérée dans le BULLETIN 307 ?**

**PUBLICATION A.P.M.E.P.**

## **MATHEMATIQUES POUR FORMATION D'ADULTES**

*par Philippe LOOSFELT et Daniel POISSON, C.U.E.E.P.  
Centre Université Economie d'Education Permanente.  
Université des Sciences et Techniques de Lille.*

192 pages. Prix : 18 F (sans port : 15 F).

Voir dans le Bulletin 302, pages 202 et 203, un *extrait* de la brochure.

“Depuis 7 ans, le C.U.E.E.P. assure exclusivement des formations d'adultes, dans la Région Nord-Pas-de-Calais ... Dans cet ouvrage, écrit d'abord pour aider les formateurs du C.U.E.E.P. dans leur tâche, nous essayons de montrer comment certains thèmes peuvent être utilisés, comment telle fiche s'est révélée passionnante, quels sont les échecs qui nous ont poussés à corriger certains points, etc...”

Cette brochure intéresse aussi les enseignants du premier et du second degrés ; elle peut les aider à renouveler leurs exercices, la présentation de certaines notions, etc.

# la collection MOTS

---

L'Association des Professeurs de Mathématiques de l'Enseignement Public a entrepris de publier une série de brochures, intitulées MOTS, contenant des réflexions sur quelques mots-clés utilisés en mathématique à l'École Élémentaire :

égalité ; exemple et contre-exemple ; couple ; relation binaire ; nombre naturel ; entiers et rationnels ; nombre décimal, nombre à virgule ; fraction ; ensembles de nombres (Mots I, brochure 1974) ;

représentations graphiques ; application, fonction, bijection ; partition équivalence ; partages ; divisibilité ; division euclidienne ; division (Mots II, brochure 1975) ;

numération ; opération et loi de composition ; propriétés des lois de composition ; congruences ; ordre ; préordre ; propriétés des relations binaires dans un ensemble ; dictionnaires, naturels, décimaux et ordres (Mots III, brochure 1976).

Chaque rubrique est détachable ; les feuilles, de format  $15 \times 21$ , sont perforées.

MOTS est une oeuvre collective ; l'équipe de rédaction, bénévole, constituée d'instituteurs, IDEN, professeurs (d'École Normale, du Second Degré, du Supérieur) soumet ses projets à de nombreux instituteurs ; leurs avis lui sont précieux, surtout quand ils émanent de bacheliers littéraires qui n'ont pas eu l'occasion d'activité mathématique depuis leur sortie du lycée ou de l'école normale.

Sans être un manuel de mathématique, ni un lexique, MOTS permet au lecteur, à propos du vocabulaire rencontré dans les manuels scolaires ou les documents de formation permanente, de faire le point sur son évolution, sur les concepts et les idées qui s'y rattachent, et sur les notations utilisées.

Ces brochures, qui s'adressent aux enseignants, non aux élèves, sont vendues par l'APMEP aux prix suivants :  
chacune des trois brochures : 6 F (port compris : 9 F)

MOTS I : 100 pages. MOTS II : 108 pages. MOTS III : 136 pages.

Adressez-vous à votre Régionale ou Départementale.